



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

FMI

Question écrite n° 66079

Texte de la question

M. Damien Alary attire l'attention de M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie sur le rapport d'information sur le Fonds monétaire international et la Banque mondiale, publié le 23 août 2000. L'organisation non gouvernementale Amnesty International met au coeur de son action le respect des droits humains et examine les activités des institutions financières internationales dans cette optique. Ainsi, cette organisation a pris connaissance de ce rapport et de la décision du Fonds monétaire international de créer un bureau d'évaluation. A ce titre, elle souhaite que le respect des droits de l'homme entre dans le champ d'examen de ce bureau. En conséquence, il lui demande, outre de le tenir informé de l'avancement de la mise en oeuvre de ce bureau d'évaluation, de lui faire part de ses intentions en la matière.

Données clés

Auteur : [M. Damien Alary](#)

Circonscription : Gard (5^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 66079

Rubrique : Organisations internationales

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 septembre 2001, page 5298